RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES

EN VERTU DE LA

LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA

RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

1993

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES

EN VERTU DE LA

LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA

RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

1993

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION 1

II. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES RÉGIONS 2

Réforme économique en Europe orientale 2
Réforme économique dans les ex-Républiques soviétiques 5

III. OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS DE LA BANQUE 10

Objectifs et avantages 10

Préoccupations liées à l'environnement 11

Démocratie pluraliste et pluralisme 12

Ressources de la BERD 12

(i) Ressources ordinaires en capital 13
(ii) Emprunts 13
(iii) Fonds de coopération technique 14

Prêts et prises de participation 14

IV. LA PARTICIPATION DU CANADA AU SEIN DE LA BERD 16

La représentation du Canada au sein des conseils exécutifs de la BERD 16

Faits saillants en 1993 16

Fonds souscrits et engagés 19

Le financement de la BERD profitant aux entreprises canadiennes 20

Personnel canadien 21

V. CONCLUSION 22

ANNEXE

Tableau A : Le capital souscrit par les membres du G-7 23
Tableau B : Liste des projets approuvés en 1993 24
Tableau C.1 : Marchés adjugés aux fournisseurs en 1993 30
Tableau C.2 : Adjudication de marchés des fonds de coopération technique 31

I. INTRODUCTION

Conformément à l'article 7 de la Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), le présent rapport passe en revue les activités de la BERD en 1993. La participation du Canada à cette institution a été autorisée en vertu de la loi susmentionnée, promulguée le 1er février 1991.

La BERD, dont le siège social est situé à Londres, est la plus récente banque multilatérale de développement. Elle a pour objet de favoriser le développement économique et le progrès social dans les pays de l'Europe centrale et orientale, ainsi que de l'ex-Union soviétique. Comme le précisent ses Statuts, la BERD a pour objectif premier de favoriser la transition vers des économies de marché et de promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché.

La BERD se distingue des autres banques multilatérales de développement au sens où elle met l'accent sur le financement des secteurs privés qui se forment dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe orientale ainsi que de l'ex-Union soviétique. La Banque consent des prêts et des garanties d'emprunt, et effectue des prises de participation. Les activités de la BERD se divisent en opérations ordinaires et en opérations spéciales, selon la source de financement. Les opérations ordinaires sont financées au moyen des ressources ordinaires en capital de la Banque, qui sont constituées du capital souscrit de la Banque, de ses emprunts, du revenu provenant des prêts et des placements ordinaires. Pour leur part, les opérations spéciales sont financées par des fonds spéciaux et elles visent des objectifs précis, par exemple consistant en de l'aide technique (la Banque ne possède pas de fonds propre à cette fin).

Le lecteur trouvera des renseignements détaillés sur la BERD dans le Rapport annuel de cette dernière. Le Rapport de 1993 devrait être diffusé à Saint-Petersbourg, à l'occasion de la prochaine assemblée annuelle des gouverneurs de la Banque, les 18 et 19 avril 1994.

II. SURVOL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES RÉGIONS

(i) Réforme économique en Europe orientale

Réformes structurelles et privatisation des entreprises d'État

À la fin de 1993, la plupart des pays de l'Europe centrale et de l'Europe orientale avaient mené à bien les profondes réformes structurelles axées sur l'établissement des institutions et du climat propices aux rouages de l'économie de marché. Les réformes visaient à remplacer, par des taxes sur la valeur ajoutée, les systèmes fiscaux anachroniques hérités des anciens régimes, à adopter des lois sur la faillite, à libéraliser la plupart des prix et des taux d'intérêt, à abolir le système étatisé de commandes et d'achats pour les entreprises, à supprimer les monopoles du commerce international, à éliminer la plupart des barrières non tarifaires et à diminuer les niveaux tarifaires moyens, ainsi qu'à dévaluer et à unifier les taux de change, et à établir un régime d'assurance-chômage.

Peu de progrès ont été réalisés au chapitre de la privatisation. En 1993, tous les pays avaient adopté une loi dans le but de privatiser la majorité des entreprises d'État. La privatisation des petites entreprises, principalement dans les secteurs de la vente au détail et des services, s'est faite rapidement et est presque terminée. Toutefois, seule la République tchèque a réussi à privatiser de grandes entreprises. La première vague des privatisations, qui visait quelque 1 300 entreprises, a eu lieu en 1993. La deuxième vague, qui touche 2 100 entreprises, a été amorcée en 1993 et devrait être terminée au début de 1994. Le transfert de 90 p. 100 des biens de l'État sera alors chose faite. La Pologne a par ailleurs adopté en 1993 une loi visant la privatisation accélérée de 600 entreprises. Cette loi est censée entrer en vigueur en 1994.

Jusqu'ici cependant, peu de progrès ont été réalisés au chapitre de la restructuration des grandes entreprises déficitaires dans la plupart de ces pays. La plupart des entreprises n'assument pas le service élevé de leurs dettes auprès des banques commerciales, et elles sont aux prises avec des arriérés interentreprises élevés. Pour leur part, les banques ne veulent pas forcer les entreprises débitrices à

déclarer faillite, en raison de l'incertitude qui entoure la valeur de ces dernières sur le marché, et par crainte de provoquer une série de faillites d'entreprises qui contribuent à une grande part des emplois et de la production.

La part importante des "prêts irrécouvrables" du secteur bancaire et la poussée des arriérés interentreprises comptent parmi les principaux obstacles au renouveau économique en Europe orientale. Au problème des "prêts irrécouvrables", des initiatives ont été tentées en Pologne et en République tchèque, par exemple, par de vastes programmes de conversion de créances irrécouvrables en obligations du gouvernement afin de restructurer le bilan des banques. Toutefois, puisque que ces programmes n'ont pas été complétés par des mesures visant à liquider les entreprises insolvables, une importante part des prêts irrécouvrables et créances interentreprises ont rapidement refait surface dans ces pays.

Comme résultats, le rôle des réformes du secteur financier dans la transition vers l'économie de marché, particulièrement celles visant à encourager un secteur bancaire concurrentiel et à attaquer le source sous-jacente des actifs irrécouvrables, vont indéniablement devenir une préoccupation-clé au cours de l'année.

Évolution du processus de stabilisation macroéconomique

Bon nombre des pays de l'Europe orientale ont réussi à étouffer les tensions inflationnistes. Sur une base annuelle, l'inflation se maintient à 23 p. 100 en Hongrie et à 40 p. 100 en Pologne, mais elle ne monte pas. La République tchèque a connu une flambée des prix au début de 1993 en raison de l'instauration d'une taxe sur la valeur ajoutée, mais à la fin de l'année, l'inflation était tombée sous la barre des 10 p. 100. En Bulgarie, l'inflation a chuté à 60 p. 100; par contre en Roumanie, elle a connu une escalade et a atteint 275 p. 100. En Slovaquie, l'inflation est passée de 10 p. 100 à 30 p. 100, par suite de l'instauration de politiques macroéconomiques relâchées.

L'inflation chronique est alimentée par d'importants déficits budgétaires qui sont financés essentiellement par création de monnaie. L'interruption des subventions aux

entreprises avait permis de réduire les déficits, mais ceux-ci ont repris de l'ampleur en 1992 et se sont maintenus, en 1993, à 5 p. 100 (Hongrie et Pologne) et à 8 p. 100 (Bulgarie) du produit intérieur brut (PIB). La République tchèque est une exception, ayant éliminé son déficit en 1993 au moyen des recettes tirées des privatisations. Ces déficits reflètent la diminution des recettes fiscales, à mesure que s'amenuise l'assiette fiscale traditionnelle (rémunération, chiffre d'affaires et impôt sur les bénéfices des entreprises d'État), et que sont instaurés des taxes sur la valeur ajoutée et des impôts sur le revenu des particuliers, et qu'augmentent les dépenses sociales, notamment les prestations d'assurance-chômage et de retraite.

Après des baisses en cascade du PIB réel variant entre 18 p. 100 et 24 p. 100 en 1990-1992, le PIB réel a augmenté de 4 p. 100 en Pologne (où la croissance économique a été l'une des plus rapides en Europe orientale) et de 1 p. 100 en République tchèque, et la production s'est stabilisée en Hongrie. Le PIB réel a poursuivi sa chute en Bulgarie, en Roumanie et en Slovaquie en 1993 (-2, -2,5 et -6 p. 100 respectivement), bien que dans une moindre mesure que l'année précédente. La performance économique améliorée enregistrée en Europe orientale tient surtout à des conditions monétaires plus stables et à l'expansion rapide du secteur des petites entreprises, lequel compte essentiellement de nouvelles entreprises privées. La production industrielle, particulièrement dans les grandes entreprises d'État ou les entreprises nouvellement privatisées, est demeurée mal en point et a montré peu de signes de reprise, sauf en Roumanie.

En 1993, le taux de chômage a augmenté légèrement dans tous les pays, et il se stabilise entre 9 p. 100 (en Roumanie) et 17 p. 100 (en Bulgarie). Fait exception la République tchèque, où il est demeuré à 3 p. 100. La République tchèque profite d'une structure industrielle favorable (peu d'industries lourdes et une répartition géographique égale, ainsi que d'une abondance relative d'industries axées sur les exportations vers l'Europe occidentale), de hausses rapides de l'emploi dans les petites entreprises industrielles, le secteur des services financiers et l'administration publique, et des perspectives d'emploi qu'offrent les pays limitrophes (Autriche et Allemagne). L'augmentation abrupte du taux de chômage dans la plupart des pays d'Europe orientale découle, en bonne partie, de la récession

transitionnelle (mais abrupte) de l'activité économique dans les entreprises d'État associé à des programmes de stabilisation macroéconomique et d'ajustement structurel (privatisation, et transfert des ressources entrant dans la production des industries lourdes et militaire vers l'industrie légère et la production de biens de consommation).

En 1993, le compte courant de la balance des paiements a de nouveau connu un déficit, de l'ordre de 2 milliards de dollars US dans chaque pays, alors qu'en 1992 l'équilibre était presque atteint dans tous les pays (à l'exception de la Roumanie). À ce chapitre également, la République tchèque se distingue. Ses exportations vers la Communauté européenne ont connu une montée en flèche en 1993, grâce à une industrie diversifiée et à la proximité des principaux marchés d'exportation. Par conséquent, le compte courant de la République tchèque a enregistré un léger excédent. Ailleurs, les déficits courants découlent de l'augmentation des importations liée au redressement de l'économie, et de l'importante baisse des exportations vers l'Europe occidentale. Les exportations de l'Europe centrale et de l'Europe orientale vers la Communauté européenne sont concentrées dans les produits alimentaires, le fer, l'acier, les produits chimiques, le textile, le vêtement et, dans le cas de la Hongrie et de la Pologne, dans les produits agricoles non transformés. La valeur de ces exportations a diminué en 1993 en raison de la récession en Europe occidentale et des garanties prévues dans les accords commerciaux conclus entre les pays de l'Europe centrale et de l'Europe orientale, et la Communauté européenne, qui ont des effets défavorables.

ii) Réforme économique dans les ex-Républiques soviétiques

Évolution de la réforme structurelle et de la privatisation en Russie

La plupart des ex-Républiques soviétiques (États de l'EUS) ont libéralisé les prix des principaux biens de consommation et des intrants, libéré les échanges intérieurs et extérieurs, privatisé la plupart des petites entreprises (dans les secteurs du commerce de détail et des services) et amorcé la privatisation des grandes entreprises d'État.

Le gouvernement de la Russie a amorcé le passage à une économie de marché au début de 1992 et a réalisé d'importants progrès au chapitre de la réforme structurelle. La plupart des prix, sauf ceux de l'énergie, ont été libéralisés; les échanges commerciaux à la fois intérieurs et extérieurs ont été largement libérés; les taux de change ont été unifiés et des milliers de moyennes et de grandes entreprises d'État ont été cédées au secteur privé grâce à la privatisation par bons et la vente directe. Ceci s'est traduit par une légère croissance des marchés privés et a engendré un appui politique croissant en faveur d'une réforme plus poussée de l'économie.

Toutefois, la restructuration du secteur financier (hérité de l'ère soviétique) en fonction des besoins de l'économie de marché naissante progresse au ralenti. La naissance de centaines de banques privées partout en Russie reflète l'absence d'un cadre de réglementation et de supervision prudente, caractéristique des secteurs financiers des pays industrialisés modernes.

Évolution du processus de stabilisation macroéconomique

D'importantes réformes macroéconomiques ont également été instaurées. La croissance monétaire a ralenti en 1993 comparativement au taux de croissance enregistré en 1992, et le taux de refinancement de la Banque centrale de Russie a évolué graduellement en taux d'intérêt déterminés par les lois du marché; en décembre 1993, la baisse de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt nominaux se sont traduites par des taux d'intérêt réels positifs. Par ailleurs, l'abolition de la zone rouble à la fin de juillet 1993, conjuguée à l'annonce ultérieure faite par les autorités russes selon laquelle la Russie ne financerait dorénavant plus automatiquement les déficits commerciaux d'autres États de l'ex-Union soviétique, devrait accroître la capacité du gouvernement de stabiliser l'économie.

Il y a de fortes raisons de croire que ces réformes ont commencé à freiner le ralentissement économique de la Russie. Selon des rapports de la Russie et du Fonds monétaire international (FMI), la production industrielle et le PIB se sont stabilisés à la fin de 1993, après avoir chuté de 5 p. 100, de 18 p. 100 et de 12 p. 100 en 1991, en 1992 et en 1993

respectivement. Toujours selon les autorités russes et le FMI, le taux d'inflation mensuel a diminué, chutant de plus de 20 p. 100 au milieu de 1993 à 10-12 p. 100 en décembre 1993. Entre-temps, les mesures de libéralisation du commerce et l'activité croissante dans le secteur privé ont commencé à raviver les échanges entre la Russie et l'Occident après la chute libre des importations et exportations depuis le début de 1990.

Malgré les progrès enregistrés au deuxième semestre de 1993, le cours que prendront les réformes économiques de la Russie demeure incertain. Bien que les efforts qu'il a déployés à la fin de 1993 en vue de stabiliser l'économie soient encourageants, le gouvernement ne s'est pas encore penché sur les causes sous-jacentes à l'instabilité monétaire. Les tensions hyperinflationnistes découlent principalement de l'important déficit budgétaire de l'État, lequel est financé presque entièrement par création monétaire. Ce déficit budgétaire est alimenté par les subventions considérables versées aux entreprises de l'État, aux exploitations agricoles et au secteur militaro-industriel, ainsi que les importants transferts à de nombreuses autres républiques de l'ex-Union soviétique.

À cet égard, la décélération de l'inflation à la fin de 1993 reflète des facteurs temporaires, plutôt que les progrès soutenus au chapitre de la stabilisation macroéconomique. Le FMI estime que l'inflation est de 20 à 25 p. 100 par mois, et selon des données plus récentes, elle s'accélère de nouveau. Une telle escalade compromet tout le programme de réforme du gouvernement.

Bien que le président Eltsine ait rassuré les gouvernements occidentaux que le processus de réforme se poursuivra malgré la faible position des partis orientés vers la réforme au sein de la Douma, le cours que prendra la réforme économique en 1994 repose, en grande partie, sur la décision du gouvernement de poursuivre la réforme complète de l'économie, en dépit d'une autre baisse temporaire de la production et d'une brusque hausse du chômage officiel. Le prix de la stabilisation et de la transition vers une économie de marché pourrait être allégé grâce à l'adoption de politiques générales de sécurité sociale financées essentiellement par la réduction des transferts aux entreprises d'État et au secteur agricole. Il est à noter que malgré l'instauration d'un vaste programme de stabilisation,

en raison de son envergure et de sa complexité, la transition s'étalera probablement sur des décennies.

Évolution du processus de réforme et de stabilisation économiques dans les autres républiques de l'Ex-Union soviétique (EUS)

L'**Ukraine** et le **Bélarus** ont beaucoup de retard sur la Russie pour ce qui est du passage à l'économie de marché. Le processus de réforme et de stabilisation économiques vient à peine de s'amorcer dans ces deux républiques, mais les perspectives économiques sont beaucoup plus sombres en Ukraine. Les abondantes réserves de ressources naturelles (plus particulièrement des minéraux) et de produits agricoles de l'Ukraine ont pu répondre à un niveau de consommation plus élevé que dans de nombreuses anciennes républiques soviétiques. Mais le piétinement des réformes structurelles et les tentatives répétées du gouvernement pour soutenir la production au moyen de politiques macroéconomiques très expansionnistes ont accentué la contraction de l'activité économique liée à l'abolition de la planification centrale. Au milieu de l'année 1993, l'inflation élevée chronique avait atteint des niveaux hyperinflationnistes, lesquels ont précipité l'effondrement de la valeur de l'unité monétaire de l'Ukraine par rapport au dollar américain.

La sérieuse détérioration de l'économie et la hausse des tensions politiques entre les républiques et la Russie ont entraîné la démission, en septembre, du premier ministre Leonid Kuchma, favorable à la réforme, et la remise en place, au début de novembre, de mécanismes de contrôle économiques de modèle soviétique. Ces mesures ont intensifié le déclin économique de l'Ukraine. Entre-temps, les sérieux problèmes économiques éprouvés par le Bélarus ont entraîné (en janvier 1994) la démission du président Shushkevich et provoqué la signature d'un accord avec la Russie qui prévoit l'unification des deux économies.

De toutes les républiques de l'EUS, les **États baltes** ont accompli les plus grands progrès pour ce qui est du passage à l'économie de marché. Chacun des États baltes a lancé sa propre monnaie nationale et réussi à poursuivre des politiques monétaires et financières relativement rigoureuses. Selon le FMI, la production régionale dans les États baltes est demeurée

stable en 1993, après avoir enregistré de fortes baisses (de 25 à 28 p. 100) en 1992. Pour l'année 1994, on s'attend à ce que le PIB réel s'accroisse de 1 à 3 p. 100 dans les États baltes. La Lituanie et l'Estonie ont également fait des progrès importants au plan de la privatisation.

Les **cinq États d'Asie centrale** accusent également un important retard sur la Russie et les États baltes pour ce qui est de la mise en oeuvre des grandes réformes structurelles. Bien que les politiques monétaires et financières soient demeurées rigoureuses dans quelques États de l'Asie centrale en 1992, les prix pratiqués et la production dans plus d'une de ces républiques continuent d'être rigoureusement contrôlés -- notamment au Turkménistan et en Ouzbékistan. En outre, sauf au Kazakhstan et au Kirghizistan, aucun plan de privatisation n'a encore été mis en oeuvre et aucune réforme institutionnelle n'a été amorcée.

Les perspectives économiques sont des plus sombres dans les républiques d'**Arménie**, d'**Azerbaïdjan** et de **Géorgie** au sud du **Caucase**. En plus de devoir composer avec de grandes perturbations économiques liées à la libéralisation des prix et à la rupture du système de paiement de l'ex-Union soviétique, chacune de ces républiques a subi les effets de l'escalade des hostilités dans la région. Le FMI estime que la production a diminué d'au moins 35 p. 100 en 1992, et qu'elle diminuera encore de 20 à 25 p. 100 en 1993. En réaction à l'évolution de la situation monétaire en Russie, toutes ces républiques ont implanté leurs propres monnaies nationales.

III. OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS DE LA BANQUE

L'année 1993 a été particulièrement active à la Banque. Suite aux critiques croissantes suscitées par les coûts du siège social de la Banque, M. Jacques Attali, le premier président de la Banque, a annoncé son intention de démissionner en juillet, et M. Jacques de Larosière, candidat prestigieux proposé par le gouvernement français, était élu président à la fin du mois d'août. Depuis son entrée en fonction le 27 septembre 1993, M. de Larosière a initié plusieurs mesures visant à restaurer et renforcer l'image de la Banque et à améliorer son efficience.

Objectifs et avantages

Le principal objectif de la BERD consiste à favoriser la transition vers la démocratie et l'économie de marché, et de promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que dans l'ex-Union soviétique. En raison de son mandat, la Banque cherche tout particulièrement à valoriser les institutions démocratiques et les droits de la personne dans les pays où elle exerce ses activités.

La Banque joue le rôle unique d'une banque d'affaires et d'une banque de développement. La Banque offre toute une gamme de mécanismes de financement fondés sur le marché, notamment :

- des prêts d'une échéance maximale de 10 ans pour des entreprises commerciales et de 15 ans pour des projets d'infrastructure publique;

- des prises de participation;

- certains mécanismes de garantie et de souscription (à noter que la Banque n'émet pas de garanties portant sur des crédits à l'exportation et ne souscrit pas de polices d'assurance).

Initialement, la Banque comptait deux vice-présidences opérationnelles (banque d'affaires et banque de développement). En novembre, les administrateurs ont approuvé une réorganisation

de ces vice-présidences. Les opérations sont dorénavant exécutées par un service bancaire unique dirigé par deux vice-présidents, dont l'un est responsable des pays du Nord[1] et l'autre des pays du Sud. Le service bancaire est composé d'équipes par pays regroupant des experts des secteurs public et privé. Chacune des régions compte des équipes possédant des compétences spécialisées dans différents secteurs, notamment l'agriculture, les transports, les services d'électricité et d'énergie, la privatisation et la restructuration. En outre, un groupe opérationnel, relevant des deux vice-présidents, appuie tous les pays dans les domaines des télécommunications, des ressources naturelles et de l'environnement.

Dans l'exercice de ses fonctions, la Banque collabore étroitement avec tous ses membres et des organismes internationaux, comme le Fonds monétaire international (FMI), le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et les agences spécialisées des Nations Unies (ONU).

Le Canada maintient son appui au rôle de catalyseur de la BERD dans le développement du secteur privé, et ce, dans une région dominée par des décennies d'étatisme inefficace. Le passage à une économie de marché en Europe centrale, en Europe orientale et dans l'ex-Union soviétique pourrait en définitive se traduire par une économie mondiale plus forte et plus vigoureuse. Il est attendu que les débouchés commerciaux mondiaux devraient croître avec la Banque aidant à créer un environnement propice à la participation des entreprises du Canada et d'autres pays à percer ces nouveaux marchés.

Préoccupations liées à l'environnement

La Banque doit favoriser, dans toute la gamme de ses activités, le développement durable et soucieux de

---

[1] Par pays du Nord, on entend la Bélarus, la République tchèque, l'Estonie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Fédération russe, la Slovaquie et l'Ouzbékistan. Par pays du Sud, on entend l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaidjan, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie de Macédoine, la Géorgie, la Hongrie, le Kyrgyzstan, la Moldavie, la Roumanie, la Slovénie, le Tajikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.

l'environnement. Les préoccupations liées à l'environnement ont donc été prises en compte à toutes les étapes du processus de préparation et de misé en oeuvre des projets. En outre, bon nombre des activités de la Banque portent sur des projets axés spécifiquement sur l'environnement.

La majeure partie des projets d'infrastructure approuvés en 1993 ont été très avantageux sur le plan de l'environnement (p. ex., traitement des eaux usées) ou de la préservation. Pendant l'année, la BERD a financé 25 accords de coopération technique pour appuyer la préparation de projets environnementaux.

Démocratie pluraliste et pluralisme

Selon l'article 1 de ses Statuts, la Banque n'exerce ses activités que dans les pays qui s'engagent à appliquer les principes du pluripartisme et du pluralisme. Ce mandat est étroitement lié aux activités financières de la Banque et intégré aux stratégies des pays où elles sont exercées. La Banque surveille les progrès en étroite collaboration avec la Communauté européenne, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), le Conseil de l'Europe, les ministères des Affaires étrangères et divers autres États membres.

Si un pays visé met en oeuvre des politiques incompatibles avec le mandat de la Banque, cette dernière peut y retarder, restreindre ou suspendre une partie ou la totalité de ses activités.

Ressources de la BERD

Les activités de la BERD se divisent en opérations ordinaires et en opérations spéciales, selon la source de financement :

i) Ressources ordinaires en capital

Le capital social autorisé de la Banque est de 10 milliards d'écus[2] (environ 15 milliards de dollars CAN), divisé en un million d'actions. La quasi-totalité du capital social autorisé a été souscrite (voir le tableau A). Le capital social autorisé comprend des actions libérées et du capital sujet à appel. Le capital sujet à appel, qui s'élève à 7 milliards d'écus, n'est exigible que s'il est requis pour permettre à la Banque de respecter ses engagements envers les emprunteurs.

Sur le montant du capital social autorisé de la banque, 3 milliards d'écus doivent être versés par les actionnaires en devises fortes, en versements annuels égaux, répartis sur cinq ans, la moitié en billets à ordre et le reste au comptant. À la fin de 1993, 1,73 milliard d'écus avait déjà été versé. Le solde, soit 1,23 milliard d'écus, sera versé au cours des deux prochaines années.

En 1993, l'actif de la Banque a augmenté, passant de 4,9 milliards d'écus à 7,0 milliards d'écus; ses décaissements ont triplé, passant de 126,2 millions d'écus à 436,8 millions d'écus et, pour la première fois depuis sa création, la Banque a réalisé un bénéfice de 4,1 millions d'écus (comparativement à des pertes de 6,1 et de 7,1 millions d'écus en 1992 et en 1991).

ii) Emprunts

En 1993, la Banque a emprunté l'équivalent de 835 millions d'écus sur les marchés financiers internationaux. Les fonds ont été mobilisés dans six pays (y compris deux émissions de 250 millions de dollars CAN chacune) et échangés en effets à taux variable, notamment en dollars américains, en écus et en deutsche mark. Les emprunts cumulatifs de la Banque à la fin de 1993 totalisaient 2,2 milliards d'écus, l'échéance moyenne des emprunts étant de 7,1 ans à un coût moyen équivalant au TIOL moins 37 points de base.

---

[2] L'unité monétaire européenne (ECU) est la monnaie de compte de toutes les transactions de la BERD. L'écu est une monnaie composite, correspondant aux montants fixes des monnaies des douze États membres de la Communauté économique européenne (CEE). À la fin de 1993, un écu équivalait à 1,48217 $ CAN.

Standard and Poor's a attribué des cotes AAA à long terme et A-1+ à court terme aux émissions de titres de créance de la BERD, compte tenu du rapport élevé de l'actif immobilisé de la Banque. L'agence de cotation Moody's a aussi attribué une cote AAA.

iii) **Fonds de coopération technique**

Les fonds de coopération sont des subventions que des donateurs bilatéraux versent pour des activités d'aide technique qui facilitent la préparation, le financement et la mise en oeuvre des projets. Contrairement aux programmes bilatéraux, ces fonds sont administrés par la BERD. Au cours de l'année écoulée, la Banque a signé trois nouvelles ententes avec des donateurs bilatéraux dans le cadre du Fonds de coopération, et 12 autres fonds bilatéraux ont été regarnis, y compris une contribution additionnele d'un million de dollars canadiens au Fonds canadien de coopération technique.

À la fin de 1993, la Banque avait conclu 29 ententes bilatérales d'une valeur totale de 160 millions d'écus. De ce montant, la Banque avait apprové 140 millions d'écus pour le financement de 522 projets de coopération technique.

<u>Prêts et prises de participation</u>

En 1993, le Conseil d'administration a approuvé 91 projets dans les pays où la Banque exerce ses activités, ce qui porte à 156 le nombre total de projets approuvés depuis la création de la Banque. En 1993, la valeur totale des engagements a aussi augmenté, s'établissant à 2,3 milliards d'écus (environ 3,4 milliards de dollars canadiens) -- répartis entre 30 prises de participation et 61 prêts directs (voir tableau B).

Bien que les projets de la Banque soient largement dispersés parmi les pays membres, les cinq emprunteurs les plus actifs représentent encore plus des deux tiers de toutes les activités. En fin d'exercice, les engagements étaient répartis comme suit :

TABLEAU 1

Engagements cumulatifs

Membre emprunteur	Pourcentage des opérations
Pologne	18,9
Hongrie	17,7
Fédération de Russie	11,6
Roumanie	11,6
République tchèque	8,0
République slovaque	6,7
Slovénie	4,2
Bulgarie	3,3
Ouzbékistan	2,8
Kazakhstan	2,2
Bélarus	1,9
Estonie	1,4
Arménie	1,2
Lettonie	1,1
Lituanie	1,0
Albanie	0,7
RFY Macédoine	0,2
Ukraine	0,0
Projets régionaux	3,2
	100,0

IV. La participation du Canada au sein de la BERD

La représentation du Canada au sein des conseils exécutifs de la BERD

L'autorité suprême de la Banque est son Conseil des gouverneurs; chaque pays membre y est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. M. Paul Martin, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada et M. Reid Morden, le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères est le gouverneur suppléant.

Le Conseil d'administration, qui compte 23 membres, est chargé des activités générales de la Banque. La charte de la BERD exige que les pays non européens élisent quatre administrateurs. Le Canada, le troisième pays non européen en importance après les États-Unis et le Japon, élit son propre administrateur. En août 1993, M. John Coleman a succédé à M. Don McCutchan comme directeur. Celui-ci agit également comme administrateur pour le Maroc. M. David Horley est le directeur suppléant.

La participation du Canada aux travaux de la BERD est coordonnée par la Direction des finances et du commerce internationaux du ministère des Finances, de concert avec Affaires étrangères et Commerce international. Ces ministères analysent des documents d'orientation et des programmes de financement pour faire en sorte que les activités de la BERD respectent le mandat de la Banque et permettent une utilisation efficace de ses ressources. Outre le présent rapport, les fonctionnaires du Ministère font rapport au Parlement en comparaissant devant les comités parlementaires.

Faits saillants en 1993

Parmi les principaux dossiers abordés par la BERD en 1993, mentionnons, dans l'ordre chronologique : (1) les progrès réalisés au chapitre de la répartition du portefeuille; (2) une aide accrue aux petites et moyennes entreprises; (3) le rapport du Comité de vérification sur les dépenses de la Banque; (4) la

démission du président Attali et l'élection du président de Larosière; (5) la réorganisation des vice-présidences opérationnelles et (6) le rapport du groupe de travail de la Banque sur les priorités opérationnelles.

La répartition du portefeuille. Les Statuts de la Banque exigent qu'un minimum de 60 p. 100 des opérations de la Banque visent l'aide directe au secteur privé. À la fin de 1993, les crédits affectés à des prêts destinés au secteur privé avaient atteint 57 p. 100, et le seuil de 60 p. 100 devait être atteint sous peu.

On attribue ce contretemps aux perturbations imprévues dans un certain nombre de pays où la Banque exerce ses activités. La principale, la dissolution des trois membres fondateurs (l'URSS, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie) a eu pour effet de multiplier le nombre de pays où la Banque exerce ses activités et d'accroître la demande pour des projets d'infrastructure publics, et ce, beaucoup plus que ce à quoi on s'attendait.

Aide aux petites et moyennes entreprises (PME). Le principal sujet abordé à la séance à huis clos de l'assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs a été l'aide de la Banque aux PME. Les gouverneurs ont souligné l'importance des PME pour le développement d'une économie de marché ainsi que le rôle de locomotive qu'elles jouent pour la croissance et la création d'emplois. Ils se sont accordés pour dire que l'aide aux PME devait être un élément primordial du mandat de la Banque envers le secteur privé.

Par la suite, la Banque a affecté la somme de 150 millions de dollars US à une initiative du G-7 visant à créer un fonds de 300 millions de dollars US pour les PME en Russie. En juillet, les administrateurs ont approuvé un projet pilote de 10 millions de dollars US dont l'objectif était de tester les procédures opérationnelles du fonds de même que l'efficacité des mécanismes de prestation. De ce montant, 7 millions doivent être fournis sous la forme de contributions du G-7 et 3 millions par la BERD. Les administrateurs examineront le projet pilote vers le milieu de 1994, soit avant l'exploitation du fonds à grande échelle.

Rapport du Comité de vérification sur les dépenses de la Banque. En réponse aux critiques croissantes suscitées par les coûts du siège social de la Banque, une étude interne a été entreprise par le Comité de vérification du Conseil d'administratiom, lequel s'est penché sur les coûts administratifs de la Banque et d'autres questions touchant le contrôle des dépenses. M. Coleman poursuivra le rôle actif que le Canada a joué à l'égard de ces questions, en sa qualité de vice-président du Comité de vérification, poste qu'il occupe depuis septembre dernier.

Le Comité a publié un rapport global en juillet qui fut endossé par les administrateurs. Par la suite, un plan d'action visant à rendre la Banque plus efficace et efficiente a été approuvé. Parmi les changements recommandés, on préconisait des lignes directrices plus transparentes sur les achats internes et la consolidation du processus budgétaire.

Démission du président Attali et élection du président de Larosière. Le 25 juin dernier, M. Jacques Attali, le premier président de la BERD, a annoncé son intention de démissionner le 16 juillet. Le 18 août, M. Jacques de Larosière, un ancien directeur général du FMI, a été élu pour une période de quatre ans commençant le 27 septembre.

Réorganisation des vice-présidences opérationnelles. Dans le cadre de l'examen de la rentabilité des opérations de la Banque sous la direction du nouveau président, les administrateurs ont convenu, en novembre, de réorganiser les deux vice-présidences opérationnelles pour éliminer la barrière entre les activités d'investissement et celles de développement, et donner une orientation axée sur les pays. Cette nouvelle structure devait permettre d'assurer des programmes plus cohérents dans les pays bénéficiaires et de réduire le double emploi au sein de la Banque.

Recommandations du groupe de travail de la Banque sur les priorités opérationnelles. Peu après son arrivée, le président de Larosière a créé un groupe de travail interne chargé d'étudier les priorités opérationnelles de la Banque à moyen terme. Le groupe de travail a présenté un rapport en décembre, et les

administrateurs ont approuvé les priorités opérationnelles définies. Les principales conclusions du groupe de travail sont les suivantes :

- la nécessité de mettre plus précisément l'accent sur le développement du secteur privé;
- la nécessité d'être actif dans tous les pays où la Banque exerce ses activités;
- la nécessité de mieux atteindre les entreprises privées locales;
- la nécessité de mieux reconnaître le rôle critique des intermédiaires financiers;
- la nécessité d'adopter une approche plus active pour ce qui est des prises de participation.

Par suite de l'intérêt manifesté par le Canada quant à l'amélioration du fonctionnement du Conseil d'administration, M. Coleman a été nommé président d'un comité temporaire chargé d'étudier les procédures du Conseil d'administration.

À leur assemblée annuelle, qui aura lieu à Saint-Pétersbourg les 18 et 19 avril 1994, il sera demandé aux gouverneurs d'approuver des mesures déjà prises par la direction de la banque ainsi que de nouvelles orientations pour l'avenir. Après l'assemblée annuelle, les administrateurs discuteront des orientations stratégiques données par les gouverneurs et de leurs répercussions sur les politiques et les opérations de la Banque.

Fonds souscrits et engagés

La part du Canada au capital social de la BERD s'élève à 3,4 p. 100 du capital autorisé. Le Canada a souscrit 34 000 actions évaluées à 340 millions d'écus dont 30 p. 100 doivent être versés sur cinq ans à compter de 1991, d'où un solde exigible de 238 millions d'écus.

Un **premier** versement de 23 807 004 $ US a été effectué en 1991. Le **deuxième,** de même valeur, a été fait le 27 mai 1992, la moitié sous forme d'un chèque de 11 903 502 $ US (14 317 532,21 $ CAN), le reste sous forme d'un billet de

11 903 502 $ US. À la suite d'une décision des administrateurs, en novembre 1991, au sujet de l'encaissement de futurs billets, seulement le tiers du dernier versement sous forme de billet, c'est-à-dire 3 967 834 $ US (4 725 690,29 $ CAN) a été encaissé le 15 juin 1992. Le **troisième** versement de 23 807 004 $ US a été fait le 27 mai 1993, sous la forme d'un chèque de 11 903 502 $ US (15 065 072,13 $ CAN) et d'un billet de 11 903 502 $ US. Le 15 juin 1993, 7 935 668 $ US (10 169 558,54 $ CAN), soit un tiers du montant du billet datant du 27 mai 1992 et de celui du 27 mai 1993, avaient été encaissés.

En plus de souscrire au capital social de la Banque, le Canada a créé au sein de la Banque, en janvier 1992, un Fonds canadien de coopération technique (FCCT) doté d'un million de dollars canadiens. Ce Fonds a pour principal objectif de retenir les services d'experts-conseils canadiens pour l'obtention de services d'aide technique, de formation et de consultation. Le FCCT est géré avec le concours du Bureau d'aide à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. En 1993, le Fonds a reçu un autre million de dollars canadiens. En outre, le Canada est signataire d'un accord de coopération technique d'une valeur de 1,125 million de dollars canadiens avec la BERD; cette somme doit couvrir les services de ressortissants canadiens à la Banque russe de financement de projets.

Le Canada participe aussi au Compte de la sûreté nucléaire (Nuclear Safety Account **NSA**) qui est opérationnel depuis le début de 1993. C'est en juillet 1992, au Sommet de Munich qu'un tel compte avait été proposé, dans l'espoir d'améliorer la sécurité des centrales nucléaires des pays de l'Europe centrale et orientale ainsi que de l'ex-Union soviétique. Le Canada y a versé 7,5 millions de dollars canadiens en mars 1993.

Le financement de la BERD profitent aux entreprises canadiennes

Outre l'objectif consistant à favoriser le développement d'un secteur privé vigoureux dans les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que ceux de l'ex-Union soviétique, la

participation du Canada devrait inciter les milieux d'affaires à s'intéresser aux débouchés commerciaux dans la région.

À titre d'exemple, les administrateurs ont approuvé un prêt d'une valeur maximale de 80 millions de dollars US à KomiArctocOil pour le déroulement de la deuxième phase de développement d'un puits de pétrole dans la république des Komis de la Fédération de Russie. Gulf Canada Resources Limited est associé dans une proportion de 25 p. 100. Il s'agit du troisième projet d'affaires de la Banque profitant à une compagnie pétrolière et gazière du Canada depuis la création de la Banque. Par contre, le prêt d'affaires de 57 millions de DM à la firme Sefri Construction International (Toronto) pour la rénovation de l'Hôtel Grand Royal de Budapest -- qui avait été approuvé l'an dernier -- a été annulé suite à un désaccord sur les conditions de financement.

Les tableaux C.1 et C.2 donnent des renseignements sur les fournisseurs de biens et d'équipement, et services de conseil dans le cadre de projets de la BERD. Le Canada affiche un dossier raisonnablement bon pour ce qui est des services d'expert- conseil, principalement financés à partir du Fonds canadien de coopération technique. Toutefois, les entreprises canadiennes n'ont pas encore obtenu de contrats internationaux par adjudication pour la fourniture de biens et d'équipement dans le cadre de projets de développement.

Personnel canadien

On dénombrait 22 Canadiens au sein du personnel de la BERD à la fin de 1993, c'est-à-dire 4.9 p. 100 des 445 postes de professionnels, comparativement à notre participation de 3.4 p. 100 au capital social de la BERD. Tous les ressortissants canadiens, sauf 3, occupaient des postes de niveau supérieur dans le domaine des investissements et de la gestion. En 1993, les Canadiens représentaient environ 6.2 p. 100 du personnel cadre et 2.2 p. 100 d'autres niveaux professionnels.

V. Conclusion

Trois ans après la création de la Banque, les développements dans la région démontrent clairement le rôle important que joue la banque. À noter la rapidité avec laquelle elle a progressé depuis qu'elle a amorcé ses travaux en avril 1991. La Banque a approuvé plus de 150 opérations et engagé plus de 4 milliards de dollars US dans la région. De plus, elle a approuvé plus de 500 projets de coopération technique qui sont à l'origine d'engagements additionnels de 150 millions de dollars US. Le Canada est toujours très favorable à l'aide technique comme en témoignent ses contributions au Fonds canadien de coopération technique.

Aux fins de son adhésion à la Banque, le canada s'est fixé les objectifs suivants :

- Appuyer l'engagement des pays d'Europe centrale et d'Europe orientale ainsi que de l'ex-Union soviétique à l'égard de la démocratie pluraliste, de la règle du droit et du respect des droits de la personne.

- Faciliter le passage à une économie de marché et favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

- Intégrer ces pays de façon plus sûre à l'économie mondiale.

La Banque répond à ses objectifs et avec l'arrivée de M. de Larosière comme président, elle le fait de façon efficace. Il faut noter qu'après l'arrivée de ce dernier, l'amélioration de l'efficience de la banque est devenue une importante priorité. Le Canada a préconisé activement une gestion efficiente et responsable de la Banque et il continuera d'appuyer le processus d'examen et de réforme amorcé par le nouveau président.

Le Canada a confiance dans le solide engagement de la Banque, à savoir offrir une aide efficace aux pays de la région qui traversent une période de transition économique difficile et rempli de défis.

Tableau A : Capital souscrit

(en millions d'écus)

	Capital sujet à appel	Capital versé	Capital total
Pays bénéficiaires [1]	861	369	1 230
Pays du G-7			
Canada	238	102	340
France	596	256	852
Allemagne	596	256	852
Italie	596	256	852
Japon	596	256	852
Royaume-Uni	596	256	852
États-Unis	700	300	1 000
Total - Pays du G-7	3 919	1 680	5 599
Autres pays non bénéficiaires	2 319	916	3 055
Actions non distribuées	81	35	116
Total	7 000	3 000	10 000

[1] Les actions souscrites initialement par la Yougoslavie sont réservées pour les États qui lui ont succédé. À la fin de 1993, 12 500 actions n'étaient pas encore allouées aux États faisant partie de l'ex-Yougoslavie.

TABLEAU B: LISTE DES PROJETS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 1993

Pays	Date d'approbation	Projet	Type	Fonds approuves par la Banque (en millions d'écus)*
Estonie	11 janvier	**Estline Ferry** Prêt en faveur d'une coentreprise de la Société maritime d'Estonie et de Swedish Nordstromand Thulin AB en vue du financement partiel d'un transbordeur entre Stockholm et Tallinn	Prêt	19,36
Hongrie	11 janvier	**Kner Nyomda Rt.** Programme de modernisation et d'expansion du secteur de l'imprimerie des matériaux d'emballage	Prêt et actions	9,37
Fédération de Russie	11 janvier	**Prêt d'urgence au secteur pétrolier et gazier** Consenti à Nizhnevartovskneftegas pour l'achat et la modernisation de l'équipement nécessaire pour remettre en production 600 puits fermés	Prêt	53,78
Pologne	11 janvier	**Polspan Sp. z.o.o** Consenti à un fabricant polonais de panneaux de particules appartenant à Kronospan GmbH en vue de la modernisation et de l'expansion de Polspan et de la rénovation d'une usine de papeterie	Prêt	14,46
Fédération de Russie	8 février	**Polar Lights Company** Exploration d'un champ pétrolifère au-delà du cercle arctique dans la région de Timan Pechora	Prêt	80,67
République tchèque	8 février	**Hôtel Hyatt Regency Prague** Rénovation, prolongement et exploitation d'un hôtel cinq étoiles et d'un complexe de bureaux	Prêt	17,44
Roumanie	23 février	**Banque commerciale "Ion Tiriac" SA** Pour la mise en place d'institutions d'appui au secteur des services financiers	Actions	5,32
Roumanie	23 février	**Projet de remise en état de routes européennes** Amélioration du réseau routier desservant la circulation régionale et interrégionale	Prêt	71,71
Roumanie	8 mars	**Capital SA** Création d'un établissement de conseils financiers et d'investissements à Bucarest	Actions	1,76
Roumanie	8 mars	**Fonds de capital roumain** Investissement dans des entreprises du secteur privé et en cours de privatisation	Actions	6,72
Roumanie	23 mars	**Banque de Bucarest** Investissement dans une nouvelle banque commerciale qui sera contrôlée et dirigée par Credit Bank SA de Grèce	Actions	51,45
Arménie	23 mars	**Unité N° 5 de la centrale électrique de Razdan** Achèvement de l'unité 5 à la centrale de Hrasdan et de la ligne de transmission jusqu'à Yerevan	Prêt	51,45
République slovaque	23 mars	**Projet de corridor routier international** Amélioration del'état du réseau routier européen desservant la circulation régionale et internationale	Prêt	15,00
République slovaque	23 mars	**Projet de télécommunications** Installation d'un réseau numérique de base de recouvrement et modernisation et expansion des systèmes de télécommunications dans les grandes villes	Prêt	44,00

* Les prêts sont établis d'après le taux de change en vigueur au 31 décembre 1993. Les actions sont converties en écus au taux de change en vigueur à la date d'approbation.

Pays	Date d'approbation	Projet	Type	Fonds approuvés par la Banque (en millions d'écus)*
Roumanie	23 mars	**Virolite Functional Polymers SA** Construction et exploitation sur site vierge d'une usine de résine échangeuse d'ions dans la ville de Victoria	Prêts et actions	12,96
Pologne	23 mars	**Wielkopolski Bank Kredytowy SA** Investissement dans la première privatisation d'une banque commerciale régionale polonaise	Actions	10,41
Roumanie	20 avril	**Marché de gros de Bucarest** Établissement d'un marché de gros de fruits et légumes pour les commerçants privés, et amélioration et interconnexion de cinq marchés de détail	Prêt	22,41
Slovénie	20 avril	**Projet hydroélectrique de la Drave** Rajeunissement et remplacement des turbines et transformateurs du réseau afin de réduire les coûts, d'accroître la sécurité et de diminuer la pollution	Prêt	73,67
République tchèque	20 avril	**Projet de télécommunications** Installation d'un réseau numérique superposé et modernisation et expansion des systèmes de télécommunications dans les grandes villes	Prêt	72,45
République tchèque	20 avril	**Thurn Taxis Dobrovice** Programme d'expansion et de modernisation d'un grand producteur de sucre	Actions	4,14
Régional	10 mai	**Dun and Bradstreet (C&EE) Holding BV** Investissement dans des entreprises de services d'information en Hongrie, en République tchèque et en Pologne	Actions	2,69
Fédération de Russie	10 mai	**Ligne de co-financement pour l'International Moscow Bank** Financement de moyennes entreprises privées, d'entreprises d'État sur le point d'être privatisées et de coentreprises avec des investisseurs occidentaux	Prêt	6,72
Roumanie	10 mai	**Entreprises roumaines d'embouteillage Leventis** Prêt consenti à deux nouvelles coentreprises roumaines pour des usines d'embouteillage et des activités de marketing et de distribution	Prêt	9,86
Pologne	24 mai	**Caresbac Polska** Investissement de capital de risque dans des PME du secteur privé de la Pologne	Actions	4,29
Fédération de Russie	24 mai	**Régénération des champs pétrolifères et gaziers de Sibérie occidentale** Aide à la réparation des oléoducs et puits de pétrole de Purneftegas et encouragement visant à faire adopter des réformes législatives et commerciales destinées à favoriser les investissements privés	Prêt	156,23
Régional	14 juin	**Fonds Renaissance: Pologne, République tchèque, République slovaque** Aide en capitaux et en conseils de gestion aux entreprises privées nouvelles et récemment établies	Actions	8,82
Hongrie	14 juin	**Zalaegerszegi Hutoipari Kft** Modernisation de la capacité de surgélation d'une entreprise de fruits, légumes et produits de boulangerie-pâtisserie congelés	Prêt	4,66
Bulgarie	28 juin	**Fonds d'investissement bulgare** Financement d'entreprises privées	Actions	3,14

Pays	Date d'approbation	Projet	Type	Fonds approuves par la Banque (en millions d'ecus)*
Bulgarie	28 juin	**Banque d'investissement bulgare** Actions d'un nouveau groupe de banques du secteur privé offrant des investissements et des services de conseils financiers aux entreprises	Actions	3,14
Hongrie	12 juillet	**Projet de remise en état du transport en commun de Budapest** Remise en état du transport en commun de la ville	Prêt	64,28
Latvie	12 juillet	**Projet de remise en état de l'aéroport international de Riga** Remise en état de la piste, des voies de circulation et du système de balisage du terrain d'aviation	Prêt	10,85
Ouzbékistan	12 juillet	**Coentreprise de Zarafshan-Newmont** Exploitation de la mine d'or de Muruntau	Prêt	47,06
Hongrie	26 juillet	**Banque de Budapest** Financement à moyen et à long terme de PME dans le secteur agricole	Prêt	7,17
Hongrie	26 juillet	**Banque de commerce et de crédit** Financement à moyen et à long terme à des PME privées dans le secteur agricole	Prêt	35,50
Fédération de Russie	26 juillet	**Bureau d'études Salyout** Lancement d'un satellite de communications au nom d'Inmarsat (Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites)	Garantie	9,23
Hongrie	26 juillet	**Hantarex RT** Financement d'installations de laboratoires mécaniques pour la production d'écrans à tube cathodique	Prêt et actions	6,09
Slovénie	26 juillet	**Fonds Horizonte** Capitaux et aide en matière de gestion à des entreprises nouvelles et récemment formées	Actions	2,57
Hongrie	26 juillet	**Banque hongroise de crédit** Financement à moyen et long terme de PME privées dans le secteur agricole	Prêt	26,89
Fédération de Russie	26 juillet	**KomiArcticOil** Lancer la seconde étape d'exploitation d'un champ pétrolifère dans la République des Komis	Prêt	71,70
Pologne	26 juillet	**Kredyt Bank** Financement de PME	Prêt et garantie	8,96
Hongrie	26 juillet	**Autoroute à péage M1-M15** Construction d'une autoroute de 43 km de Gyor jusqu'à la frontière autrichienne et d'une autoroute de 15 km vers Bratislava, les deux à péage	Prêt, actions et garanties	125,91
Hongrie	26 juillet	**Banque nationale d'épargne et de commerce** Financement à moyen et long terme de PME dans le secteur agricole	Prêt	22,40
Albanie	26 juillet	**Hôtel Rogner** Construction et exploitation à Tirana d'un hôtel pour gens d'affaires	Prêt et actions	13,03
Slovénie	26 juillet	**Projet ferroviaire slovène** Soutien en vue de la restructuration et de la remise en état des chemins de fer de Slovénie, y compris un programme de renouvellement des voies ferrées	Prêt	44,77

Pays	Date d'approbation	Projet	Type	Fonds approuvés par la Banque (en millions d'ecus)*
Fédération de Russie	26 juillet	**Fonds pour les petites entreprises** Projet-pilote devant servir de cadre à la mise en oeuvre et à la promotion d'entreprises locales	Prêt	2,69
Albanie	26 juillet	**Hôtel Tirana** Remise à neuf et exploitation d'un hôtel pour gens d'affaires	Prêt et actions	10,87
Roumanie	23 août	**EMCOM SRL** Installation d'une usine de fabrication de matériel numérique de commutation pour les télécommunications	Actions	6,20
Hongrie	23 août	**Inter-Europa Bank Rt** Financement de petites et moyennes entreprises	Prêt	25,00
Pologne	6 septembre	**Trebruk/Kostrzyn** Papeterie cédée à des investisseurs suédois par une entreprise en voie de reconstruction et de modernisation	Prêt	28,46
République slovaque	6 septembre	**ZSNP** Achèvement d'une aluminerie moderne, pièce centrale d'un programme global de restructuration et de privatisation	Prêt et actions	112,04
Albanie	20 septembre	**Boissons albanaises Busi** Construction et mise en exploitation d'une usine de boissons gazeuses	Prêt	2,60
Région	20 septembre	**Entreprise forestière russe et balte** Consenti à l'entreprise finnoise Thomleaseco AB pour l'achat et la location de matériel forestier à des coentreprises privées en Estonie, Lituanie et Russie	Prêt	3,50
République tchèque	18 octobre	**Projet de promotion du commerce tchèque - Komercni Banka** Établissement de facilités de financement d'exportation et de pré-exportation pour des clients industriels et financement d'un programme de formation à la promotion du commerce	Prêt	53,78
Fédération de Russie	18 octobre	**Fonds d'investissement russe Framlington** Établissement d'un fonds de capital de risque pour fin d'investissement dans des entreprises privées	Actions	14,65
Hongrie	18 octobre	**Projet de participation au capital dans la Compagnie hongroise de télécommunications** Financement du programme d'investissement matériel de HTC afin d'améliorer les services de télécommunications	Actions	50,84
Pologne	18 octobre	**Projet de développement d'autoroutes** Achèvement de projets de construction de routes, mise en place du péage sur des autoroutes et élaboration d'une stratégie routière	Prêt	45,00
Roumanie	18 octobre	**Banque roumaine de développement** Prêt à la technologie de l'information, ligne de crédit pour des prêts en devises à des entreprises privées et d'État sous gestion commerciale	Prêt	51,99
République slovaque	18 octobre	**Coentreprise Slovaca** Construction d'une usine modernisée d'éthoxylation pour la production d'agents tensioactifs non ioniques	Prêt	5,17

Pays	Date d'approbation	Projet	Type	Fonds approuvés par la Banque (en millions d'écus)*
République slovaque	18 octobre	**Projet de promotion du commerce en Slovaquie - Vseobecna Uverova Banka** Établissement de facilités de financement d'exportation et de pré-exportation pour des clients industriels et financement d'un programme de formation à la promotion du commerce	Prêt	53,78
Ouzbékistan	18 octobre	**Facilité de financement de la Banque nationale d'Ouzbékistan pour le développement des PME** Rétrocession à des PME, renforcement des opérations de cette Banque et élaboration d'un programme de développement des institutions	Prêt	53,78
Hongrie	8 novembre	**Accor/Pannonia** Privatisation et développement de Pannonia, un groupe hôtelier de premier plan	Actions	6,25
Hongrie	8 novembre	**Framochem Kft** Remise en état, modernisation et expansion d'une usine de produits chimiques intermédiaires et fins à Kazinbarcika	Prêt	1,52
Roumanie	8 novembre	**Serconf** Financement partiel en vue d'établir et d'équiper une manufacture de vêtements	Prêt	3,41
République slovaque	8 novembre	**Slovenska Pol'Nohospodarska Banka** Développement continu du service bancaire commercial de la SPB	Actions	4,60
Slovénie	23 novembre	**Aquasava d.o.o.** Établissement d'une entreprise moderne de conditionnement des textiles à Kranj	Prêt	4,70
Kazakhstan	23 novembre	**Facilités de financement pour le développement des PME** Promotion des activités de PME, amélioration de l'infrastructure financière et aide au développement de la culture d'entreprises	Prêt	100,00
Pologne	9 décembre	**Batpress sp z.o.o.** Établissement d'une presse offset à Chrzanow et moyens offerts aux sociétés affiliées de moderniser leur équipement	Prêt	5,40
Hongrie	9 décembre	**Projet d'expansion du marché de gros de Budapest** Financement d'une deuxième phase de développement et de rationalisation des activités existantes	Prêt	6,00
Fédération de Russie	9 décembre	**Compagnie Européenne du Meuble** Production de meubles pour les marchés russe et occidental	Actions	6,32
Bulgarie	9 décembre	**Danone-Serdika SA** Amélioration et modernisation de la gamme actuelle de produits de yogourt et financement d'une nouvelle ligne de produits	Actions	1,20
Pologne	9 décembre	**Huta Szkla Jaroslaw SA** Remise en état de la capacité de fabrication de contenants de verre de l'entreprise	Prêt	38,63
Bélarus	9 décembre	**Marché de gros de Minsk** Mise sur pied d'un complexe moderne de marché de gros	Prêt	5,85
Bélarus	9 décembre	**Modernisation d'une centrale électrique** Construction d'une centrale à cycle mixte de 62 MW à Orcha	Prêt	40,47

Pays	Date d'approbation	Projet	Type	Fonds approuvés par la Banque (en millions d'ecus)*
Hongrie	20 décembre	**EGIS Gyogyszergyar** Aide à la privatisation et financement d'un programme de développement, y compris activités d'atténuation des impacts écologiques et nouvelles activités de marketing	Actions	26,52
Pologne	20 décembre	**Fiat Auto Pologne** Augmentation de la capacité de fabrication d'automobiles et modernisation et amélioration de la performance environnementale de sept usines	Prêt et actions	78,01
Ukraine	20 décembre	**Remise en état de l'aéroport de Kiev (Borispol)** Rationalisation des opérations liées aux passagers et modernisation des installations	Prêt	4,57
République tchèque	20 décembre	**Komercni Banka** Aide au renforcement institutionnel et privatisation accrue de Komercni Banka	Actions	68,50
Fédération de Russie	20 décembre	**MosMed** Fabrication d'instruments chirurgicaux	Prêt	2,69
RFY Macédoine	20 décembre	**Projet d'alimentation électrique (sous-secteur)** Construction d'une ligne de transmission et aide au programme d'économies d'énergie	Prêt	24,02
Slovénie	20 décembre	**SKB Bank** Financement de projet en Slovénie	Prêt	25,83
Estonie	20 décembre	**Remise en état de l'aéroport de Tallinn** Financement des pistes, des voies de circulation et du balisage	Prêt	12,73
République slovaque	20 décembre	**Tatra Bank** Établissement d'une nouvelle structure de gestion et d'entreprise afin de financer la croissance du portefeuille de prêts et l'expansion du réseau de succursales	Actions	3,35

TABLEAU C.1

MARCHÉS ADJUGÉS AUX FOURNISSEURS EN 1993
PAR APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

Pays	Nombre de marchés	Valeur des marchés ($ US)	%
Allemagne	20	41 361 068	21,5
Australie	-	-	-
Autriche	4	2 406 498	1,2
Belgique	1	1 514 727	0,8
Bulgarie	-	-	-
Canada	-	-	-
Chine	1	590 009	0,3
Corée	1	3 221 012	1,7
Croatie	1	4 000 000	2,1
Danemark	1	830 412	0,4
Espagne	-	-	-
États-Unis	8	13 889 700	7,2
Finlande	3	13 820 911	7,2
France	5	15 884 791	8,2
Hongrie	8	17 200 783	8,9
Irlande	-	-	-
Islande	-	-	-
Israël	-	-	-
Italie	6	41 855 263	21,8
Japon	1	11 368 461	5,9
Luxembourg	-	-	-
Norvège	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-
Pays-Bas	1	1 240 361	0,6
Pologne	1	517 750	0,3
République tchèque	1	810 415	0,4
Roumanie	1	825 762	0,4
Royaume-Uni	2	17 687 005	9,2
Russie	-	-	-
Slovénie	-	-	-
Suède	3	2 877 610	1,5
Suisse	2	640 879	0,3
TOTAL	71	192 643 437	100,0

TABLEAU C.2

ADJUDICATION DE MARCHÉS DU FONDS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

(Marchés supérieurs à 50 000 écus) *

Pays	Nombre de marchés	Valeur des marchés ($ US)	%
Allemagne	16	5 953 133	14,8
Australie	1	287 655	0,7
Autriche	3	1 085 333	2,7
Belgique	-	-	-
Bulgarie	½	56 475	0,1
Canada	4	1 337 900	3,3
Chine	-	-	-
Corée	-	-	-
Croatie	-	-	-
Danemark	9	2 755 207	6,9
Espagne	-	-	-
États-Unis	5	1 777 646	4,4
Finlande	2	250 138	0,6
France	14	4 931 217	12,3
Hongrie	1	89 728	0,2
Irlande	4	1 236 562	3,1
Islande	1	213 477	0,5
Israël	3	427 709	1,1
Italie	3	578 003	1,4
Japon	-	-	-
Luxembourg	1	223 995	0,6
Norvège	3	1 480 831	3,7
Nouvelle-Zélande	1	67 509	0,2
Pays-Bas	9	2 771 717	6,9
Pologne	-	-	-
République tchèque	-	-	-
Roumanie	-	-	-
Royaume-Uni	31½	11 947 952	29,8
Russie	1	123 074	0,3
Slovénie	1	418 125	1,0
Suède	3	821 379	2,0
Suisse	6	1 324 365	3,3
TOTAL	123	40 159 130	100,0

* Marchés adjugés entre septembre 1992 et le 1er décembre 1993.